

Sujet : [INTERNET] METHANISATION NATURALGIE
[REDACTED]

Date : 30/03/2022 09:35

Pour : pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Mme BURKE Elizabeth
M. JANASIEWICZ Daniel
[REDACTED]
[REDACTED]

le mercredi 30 mars 2022

Monsieur le Préfet,

A titre personnel, nous souhaitons manifester et exprimer notre opposition au projet SAS NATURALGIE concernant l'installation d'une unité de méthanisation sur la commune de Grandvelle-et-le-Perrenot (arrêté n° 70-2022-02-07-00010 du 7 février 2022).

Cette construction d'unité de méthanisation impacte 31 communes dont la nôtre à Chambornay-lès-Pin, compte tenu de la création sur la commune de Gézier d'une unité de lagunage et stockage. Ce projet aura de fortes répercussions nuisibles sur notre environnement concernant le transit, les odeurs, la pollution des nappes, ruisseaux et rivière.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux,

Elizabeth Burke
Daniel Janasiewicz